

Travaux publics et Services gouvernementaux

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet			
Taps & Gauges			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
W355B-191543/A		2018-07	-16
Client Reference No N° de re W355B-19-1543	éférence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$HAL-320-10458	éférence de SEAG		
File No N° de dossier HAL-8-81057 (320)	CCC No./N° CCC - FMS	S No./N° \	/ME
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2018-08-28			Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination Address Enquiries to: - Adress	- 1 1		uyer ld - ld de l'acheteur
Browne, January			1320
Telephone No N° de télépho (902) 401-8687 ()	me	FAX No N° de FAX (902) 496-5016	
Destination - of Goods, Servic Destination - des biens, servic DEPARTMENT OF NATIONA BLDG D200, FINANCE 3RD I HALIFAX NOVA SCOTIA B3K5X5 Canada	es et construction: L DEFENCE		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigee	Delivery Offered - Livraison proposee	
See Herein		
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/d	le l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur		
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



File No. - N° du dossier

HAL 8-81057

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1 1.2 1.3	BESOIN COMPTE RENDU ACCORDS COMMERCIAUX	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 2.2 2.3 2.4	Instructions, clauses et conditions uniformisées Présentation des soumissions Demandes de renseignements — en période de soumission Lois applicables	3 3
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
PARTIE	6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ BESOIN CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES LOIS APPLICABLES ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
ANNEX	E « B »	18
	DE PAIEMENT	
	E « C » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	
	RUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	
ANNEY	E " D » DISDOSTION DELATIVES À L'INTÉGDITÉ	25

File No. - N° du dossier HAL 8-81057 Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

La Défense nationale a besoin de la fourniture et de la livraison des tarauds et jauges. Voir les spécifications énumérées à l'annexe A pour plus de détails

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). »

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2017-04-27) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 90 jours

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les documents soient identifiés, groupés et présentés en sections distinctes comme suit :

Section I: Soumission technique Section II: Soumission financière

Section III: Attestations

 Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

> Section I: Soumission technique (2 exemplaires papier) Section II: Soumission financière (1 exemplaires papier)

Section III: Attestations (1 exemplaires papier)

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par le service Connexion postel ne seront pas acceptées.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Voir l'annexe A

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* A0220T (2014-06-26) Évaluation du prix Clause du *Guide des CCUA* A0272T (2010-08-16) Méthode de sélection - Articles multiples La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse globalement.

4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* A0031T (2010-08-16) Méthode de sélection - critères techniques obligatoires.

4.2.1 Clause du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA* (A0222T) (2014-06-26) Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

Clause du Guide des CCUA (B1000T) (2014-06-26) Condition du matériel - soumission

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous la section « exigence » à l'annexe « A »

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

6.4.2 Date de livraison

While delivery is requested by October 30th, 2018, the best delivery that could be offered is

6.4.3 Des conditions de livraison

Les biens doivent être livrés rendus droits acquittés (DDP) Incoterms 2010 à l'adresse suivante :

FMF Cape Scott HMC Dockyard Maritime Forces Atlantic

Door 13 Bldg D-200

HALIFAX NS B3K 5X5 CANADA

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No.

W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $\begin{array}{l} HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS} \end{array}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

Nom: January Browne

Titre: L'agent d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction : Acquisitions Adresse : 1713 Bedford Row

Téléphone : 902-401-8687 Télécopieur : 902-496-5016

Courriel: january.browne@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Nom : Titre : Organisation : Adresse :	
Téléphone : Télécopieur : Courriel :	

Le chargé de projet pour le contrat est :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : Titre : Organisation : Adresse :	
Téléphone : Télécopieur : Courriel :	

6.6 Divulgation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la <u>Loi sur la pension de la fonction publique</u> (LPFP), l' entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'<u>Avis sur la Politique des</u> marchés : 2012-2 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans le contrat selon un montant total de ______\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Limitation des dépenses

Clause du Guide des CCUA C6000C (2017-08-17), Limite de prix

6.7.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

6.7.4 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA (C2000C) (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

Clause du *Guide des CCUA* (C2605C) (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger

Clause du Guide des CCUA (B7500C) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

Clause du Guide des CCUA (G1005C) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

Clause du Guide des CCUA (B1006C) (2014-06-26), Condition du matériel – soumission

L'entrepreneur doit fournir du matériel neuf, qui fait partie de la production courante et est fourni par le fabricant principal ou son agent accrédité. Le matériel doit être conforme à la dernière version du plan applicable, de la spécification et de la description du numéro de pièce, selon le cas, qui était en vigueur à la date de clôture de la soumission.

6.7.5 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL 8-81057 ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

6.8 Instructions relatives à la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
 - a. Une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat;
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

DEPT OF NATIONAL DEFENCE MAR. FORCES ATL. FMF CAPE SCOTT Bldg D200, Finance, 3rd Floor P.O. Box 99000, STN Forces HALIFAX NS B3K 5X5 CANADA

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales <u>2010A</u> (2016-04-04), Conditions générales biens (complexité moyenne
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe A1, Exigences technique obligatoire
- e) Annexe B, BASE DE PAIEMENT
- f) Annexe C, Instruments de paiement électronique
- g) Annexe D, Disposition relatives à l'intégrité
- h) la soumission de l'entrepreneur datée du

ld de l'acheteur - Buyer ID $\frac{1}{100} + \frac{1}{100} + \frac{1}{100} = \frac{1}{100} =$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ANNEXE « A »

BESOIN

Énoncé des besoins

- 1. DESCRIPTION GÉNÉRALE
- 1.1 Fournir à l'IMF CS des tarauds et des calibres conformément à l'annexe B;
- 1.2 Tous les articles doivent être fournis par le même fournisseur;
- 1.3 Les calibres à bouchon et les calibres-bagues doivent afficher un numéro de pièce du fabricant;
- 1.4 Un certificat d'étalonnage long ayant un numéro de série pour chaque calibre indiquant le respect de la norme applicable doit être inclus;
- 1.5 Un certificat de conformité long doit être inclus;
- 1.6 Les calibres à bouchon et les calibres-bagues doivent être emballés individuellement et préservés pour prévenir la rouille;
- 1.7 Les tarauds doivent être préservés et emballés comme un ensemble;
- 1.8 Les calibres à bouchon et les calibres-bagues seront inspectés par le centre d'étalonnage de l'IMF CS lors de la livraison. De plus, les articles (sous la direction du responsable technique) perceront, tarauderont et calibreront des trous d'essai pour chaque taille fournie. S'il y a des défauts, les calibres ou les tarauds applicables doivent être renvoyés au fournisseur pour être réparés ou remplacés gratuitement.

2. SPÉCIFICATIONS DE CALIBRE

- 2.1 Tous les calibres sont à filets à droite;
- 2.2 Les calibres à bouchon et les calibres-bagues doivent respecter la norme britannique applicable 919 partie 3 2007 ou celle indiquée ainsi que son exigence en matière de taille et d'ajustement;
- 2.3 Les calibres doivent avoir une dureté Rockwell C entre RC57 et RC62, ainsi qu'un corps moleté;
- 2.4 Les calibres à bouchon doivent être fournis avec une poignée
- 2.5 L'information incluse doit être gravée sur les calibres à bouchon et les calibres-bagues : taille nominale, pas, diamètre primitif, forme de filet, ajustement, identification par extrémités GO et NO GO, numéros de série correspondant au certificat de conformité applicable et au nom du fournisseur.

3. SPÉCIFICATIONS DE TARAUD

3.1 Tous les tarauds doivent être à filets à droite;

N° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

HAL 8-81057

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL320 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- 3.2 Les tarauds doivent avoir une dimension standard acceptable ISO 529, USCTI tableau 302 dont la taille, le pas, la classe et l'ajustement sont conformes à la norme britannique 3643 partie 1 et partie 2 2007, ou comme cela est approuvé par le responsable technique;
- 3.3 L'ensemble de tarauds doit consister en un cône, un bouchon et un fond, et doit être fait d'acier à coupe rapide à finition à filets rectifiés et à dureté entre RC 57 et RC 62.
- 3.4 L'information suivante doit être gravée sur les tarauds : taille, pas, classe et ajustement.

4. CODES ET NORMES

- 4.1 Les calibres à bouchon et les calibres-bagues doivent se conformer à la norme britannique 919 partie (1), (2) ou (3) le cas échéant;
- 4.2 Les tarauds doivent avoir une dimension standard acceptable ISO 529, USCTI tableau 302 dont la taille, le pas, la classe et l'ajustement sont conformes à la norme britannique 3643 partie 1 et partie 2 2007, ou comme cela est approuvé par le responsable technique.

5. GARANTIE

Une garantie de un (1) an. 5.1

Calibres-bagues GO	BS 919 partie 3	3, 6g, certification de conformité pour
chacun		
TAILLE	QUANT.	
M6 X 0.8	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M6.25 X 1.0	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M8.5 X 1.25	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M8.75 X 1.25	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M10 X 1.5	2	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M10.25 X 1.5	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M10.5 X 1.5	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M12 X 1.75	2	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M12.25 X 1.75	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M12.75 X 1.75	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M13 X 1.75	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M14.75 X 2.0	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M15 X 2.0	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M16 X 2.0	2	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M20 X 2.5	2	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M20.75 X 2.5	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M23.5 X 2.5	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M24.75 X 3.0	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M27.5 X 3.0	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g
M30.75 X 3.5	1	Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

M31 X 3.5		1		Calibre-bague GO BS 919 partie 3, 6g		
Calibres-bagues GO BS 919 partie 3, 4H, certification de conformité pour						
	chacun					
M20 X 1.5 4H	1	Calibi	re-b	ague GO BS 919 partie 3, 4H		
M20.5 X 1.5 4H	1	Calibi	re-b	ague GO BS 919 partie 3, 4H		
Calibres à bouchon GO/NO GO BS919 partie 3, 6H, avec poignée et						
certification de conformité						
M5 X 0.8	1	Calibi	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M5.5 X 0.8	1	Calib	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M10 X 1.5	2	Calibi	e à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M12 X 1.75	2	Calibi	e à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M16 X 2.0	2	Calibi	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M20 X 2.5	2	Calib	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M24.5 X 3.0	1	Calibi	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M28.25 X 3.0	1	Calibi	re à	bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H		
M31 X 3.5	1	Calib	Calibre à bouchon GO/NO GO BS 919 partie 3, 6H			
Calibres à boucl	hon G	O/NO	GC	BS919 partie 3, 5H, avec poignée et		
				t de conformité		
M20.75 X 1.5 5H		1 Cali	Calibra à houchan GO/NO GO PS 010 partia 2 EU			
M21.25 X 1.5 5H			<u> </u>			
				119 partie 1, 6H, avec poignée et		
		GO B	3	partie 1, on, avec poignee et		
certificat de conforr	nite		I	T		
0.510 - 13 UNS BS919 PAR			1			
Calibres-bagues NO	O GO E	3S 919) pa	artie 3, 6g, certificat de conformité pour		
			(chacun		
M6 X 0.8			1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6 X 0.8 M6.25 X 1.0			1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
				Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6.25 X 1.0			1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6.25 X 1.0 M10 X 1.5			1 2	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6.25 X 1.0 M10 X 1.5 M10.75 X 1.5			1 2 1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6.25 X 1.0 M10 X 1.5 M10.75 X 1.5 M12 X 1.75			1 2 1 2	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		
M6.25 X 1.0 M10 X 1.5 M10.75 X 1.5 M12 X 1.75 M12.25 X 1.75			1 2 1 2 1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g		

M22 X 2.5

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

M18.50 X 2.5	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M20 X 2.5	2	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M21 X 2.5	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M21.75 X 2.5	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M23.5 X 2.5	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M24.75 X 3.0	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M25 X 3.0	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M28.5 X 3.0	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
M30.75 X 3.5	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 6g	
Calibres-bagues NO GO BS 919 partie 3, 4H, certificat de conformité pour			
chacun			

Chacan		
M20 X 1.5 4H	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 4H
M20.5 X 1.5 4H	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 4H
M20.75 X 1.5 4H	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 4H
M21.25 X 1.5 4H	1	Calibre-bague NO GO BS 919 partie 3, 4H

Tarauds : ENSEMBLE (cône, bouchon, fond), classe 2B, ajustement 6H			
Surtaille			
M5.25 X 0.8	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M5.5 X 0.8	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M5.75 X 0.8	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M6.25 X 1.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M6.5 X 1.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M6.75 X 1.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M8 X 1.25	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12.25 X 1.75	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12.5 X 1.75	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12.75 X 1.75	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M21.75 X 2.5	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M24.5 X 3.0	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M24.75 X 3.0	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M6 X 1.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M8 X 1.25	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M10 X 1.25	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12 X 1.75	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M13 X 1.75	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M16 X 2.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M20 X 2.5	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	

3 ensembles

Classe 2B, ajustement 6H

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ HAL \ 8\text{-}81057 \end{array}$

M24 X 3.0 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H

Tarauds : ENSEMBLE (cône, bouchon et fond), classe 1B, ajustement 5H					
M20 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M20.25 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M20.75 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M21 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M21.25 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M21.5 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			
M21.75 X 1.5 CLASSE 1, AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	Classe 1B, ajustement 5H			

 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

Id de l'acheteur - Buyer ID $\begin{array}{l} HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS} \end{array}$

ANNEXE A 1

Exigences technique obligatoire

Les soumissions devront être comparées aux exigences obligatoires du tableau 1, puis classées (réussite ou échec). Une soumission conforme doit répondre à toutes les exigences pour être jugée conforme sur le plan technique.

Pour chaque exigence obligatoire énumérée au tableau 1, l'entrepreneur doit indiquer où il est écrit dans sa <u>proposition</u> qu'il respecte les exigences obligatoires.

Une soumission conforme doit respecter toutes les exigences obligatoires.

Les soumissionnaires doivent remplir le tableau ci-dessous sinon leur soumission sera jugée non conforme.

Note: Le gouvernement n'est PAS obligé de demander des éclaircissements concernant la ou les soumissions fournies ou la documentation technique justificative fournie. Le fait de ne pas respecter l'un des éléments suivants rendra votre proposition non conforme, et celle-ci sera mise de côté définitivement.

Tableau 1

N°	SPÉCIFICATIONS	COMMENTAIRE(S)/ RÉFÉRENCE
1.	Tarauds et calibres conformément à l'annexe A	
a)	Tous les articles fournis par le même fournisseur	
b)	Numéros de pièce du fabricant fournis	
c)	Certificat d'étalonnage long ayant un numéro de série pour chaque calibre indiquant le respect de la norme applicable	
d)	Certificat de conformité long	
e)	Calibres à bouchon et calibres-bagues emballés individuellement et préservés pour prévenir la rouille	
f)	Tarauds préservés et emballés comme un ensemble	
g)	Tous les calibres sont à filets à droite	
h)	Les calibres à bouchon et les calibres-bagues doivent respecter la norme britannique applicable 919 partie 3 2007 ou celle indiquée ainsi que son exigence en matière de taille et d'ajustement	
i)	Les calibres doivent avoir une dureté Rockwell C entre RC57 et RC62, ainsi qu'un corps moleté	
j)	Les calibres à bouchon doivent être fournis avec une poignée	
k)	L'information incluse doit être gravée sur les calibres à bouchon et les calibres-bagues : taille nominale, pas, diamètre primitif, forme de filet, ajustement, identification par extrémités GO et NO GO, numéros de série correspondant au certificat de conformité applicable et au nom du fournisseur	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

N°	SPÉCIFICATIONS	COMMENTAIRE(S)/ RÉFÉRENCE
l)	Tous les tarauds doivent être à filets à droite	
m)	Les tarauds doivent avoir une dimension standard acceptable ISO 529, USCTI tableau 302 dont la taille, le pas, la classe et l'ajustement sont conformes à la norme britannique 3643 partie 1 et partie 2 2007, ou comme cela est approuvé par le responsable technique	
n)	L'ensemble de tarauds doit consister en un cône, un bouchon et un fond, et doit être fait d'acier à coupe rapide à finition à filets rectifiés et à dureté entre RC 57 et RC 62	
0)	L'information suivante doit être gravée sur les tarauds : taille, pas, classe et ajustement	
p)	Une garantie de un (1) an	

HAL 8-81057

ld de l'acheteur - Buyer ID $\begin{array}{l} HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS} \end{array}$

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Note : Les soumissionnaires doivent remplir le tableau des prix ci-dessous. Une soumission incomplète sera jugée non recevable et sera mise de côté définitivement.

Les prix doivent être en dollars canadiens (CAN), et comprendre les frais de livraison et tous les frais applicables à la destination finale, DDP (rendu droits acquittés) Incoterms 2010 à :

IMF Cape Scott, arsenal CSM, Forces maritimes de l'Atlantique Porte 13, bâtiment D-200 HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE) B3K 5X5 CANADA

Prix pour prix de lot ferme rendu droits acquittés pour :

- 1. Fourniture
- 2. Livraison
- 3. Garantie de 1 an

		Tableau 1						
Calibres-bag	Calibres-bagues GO BS 919 partie 3, 6g, certification de conformité pour chacun							
TAILLE QUANT.: a)			Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)			
		Calibre-bague GO BS 919			, ,			
M6 X 0.8	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M6.25 X 1.0	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M8.5 X 1.25	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M8.75 X 1.25	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M10 X 1.5	2	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M10.25 X 1.5	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M10.5 X 1.5	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M12 X 1.75	2	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M12.25 X 1.75	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M12.75 X 1.75	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M13 X 1.75	1	partie 3, 6g						
		Calibre-bague GO BS 919						
M14.75 X 2.0	1	partie 3, 6g						

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

		Calibre-bague GO BS 919	
M15 X 2.0	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M16 X 2.0	2	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M20 X 2.5	2	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M20.75 X 2.5	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M23.5 X 2.5	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M24.75 X 3.0	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M27.5 X 3.0	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M30.75 X 3.5	1	partie 3, 6g	
		Calibre-bague GO BS 919	
M31 X 3.5	1	partie 3, 6g	

Tableau 2

Calibres-bagues GO BS 919 partie 3, 4H, certification de conformité pour chacun

TAILLE	QUANT.:		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)
		Calibre-bague GO BS 919			
M20 X 1.5 4H	1	partie 3, 4H			
		Calibre-bague GO BS 919			
M20.5 X 1.5 4H	1	partie 3, 4H			

Tableau 3

Calibres à bouchon GO/NO GO BS919 partie 3, 6H, avec poignée et certificat de conformité

TAILLE	QUANT.:		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)
		Calibre à bouchon GO/NO			
M5 X 0.8	1	GO BS 919 partie 3, 6H			
		Calibre à bouchon GO/NO			
M5.5 X 0.8	1	GO BS 919 partie 3, 6H			
		Calibre à bouchon GO/NO			
M10 X 1.5	2	GO BS 919 partie 3, 6H			
		Calibre à bouchon GO/NO			
M12 X 1.75	2	GO BS 919 partie 3, 6H			

N° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A N° de réf. du client - Client Ref. No.

M21.25 X 1.5 **5H**

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL320 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

W355B-191543	ei. No.	HAL 8	-81057	N CCC/CCC No./1	N VIVIE - FIVIS	
	<u> </u>	Calibre	à bouchon GO/NO			
M16 X 2.0	2		19 partie 3, 6H			
WIIO X 2.0		_	à bouchon GO/NO			
M20 X 2.5	2		19 partie 3, 6H			
1V12U X 2.3			à bouchon GO/NO			
M24 F V 2 O	1					
M24.5 X 3.0	1	-	19 partie 3, 6H			
			à bouchon GO/NO			
M28.25 X 3.0	1		19 partie 3, 6H			
			à bouchon GO/NO			
M31 X 3.5	1	GO BS 9	19 partie 3, 6H			
			Tableau 4			
Calibres à bou	chon GO/I	NO GO E	SS919 partie 3, 5	5H, avec poig	née et cert	ificat de
			conformité			
TAILLE		QUANT. : (a)		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c
			Calibre à			
			bouchon GO/NO			
			GO BS919 partie			
M20.75 X 1.5 5H		1	3, 5H			
		1				

Tableau 5

bouchon GO/NO GO BS919 partie

Calibre à bouchon GO/NO GO BS919 partie 1, 6H, avec poignée et certificat de conformité

Calibre à

3, 5H

TAILLE	QUANT. : (a)		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)
		Calibre à bouchon			
0.510 - 13 UNS BS919 PARTIE 1	1	GO/NO GO BS 919 partie 1, 6H			

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ HAL \ 8\text{-}81057 \end{array}$

Tableau 6

TAILLE	QUANT. : (a)		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)
	. (4)	Calibre-bague			(22 2 2)
		NO GO BS 919			
M6 X 0.8	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M6.25 X 1.0	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M10 X 1.5	2	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M10.75 X 1.5	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M12 X 1.75	2	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M12.25 X 1.75	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M13.25 X 1.75	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M14 X 2.0	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M16 X 2.0	2	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M18.50 X 2.5	1	partie 3, 6g			
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M20 X 2.5	2	partie 3, 6g			<u> </u>
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M21 X 2.5	1	partie 3, 6g			<u> </u>
		Calibre-bague			
		NO GO BS 919			
M21.75 X 2.5	1	partie 3, 6g			

N° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A $\ensuremath{N^\circ}$ de réf. du client - Client Ref. No. N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL320 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

W355B-191543	NO.		3-81057	N CCC/CCC NO./	N VIVIE - FIVIS	
			Calibre-bague			
			NO GO BS 919			
M23.5 X 2.5		1	partie 3, 6g			
			Calibre-bague			
			NO GO BS 919			
M24.75 X 3.0		1	partie 3, 6g			
			Calibre-bague			
			NO GO BS 919			
M25 X 3.0		1	partie 3, 6g			
			Calibre-bague			
			NO GO BS 919			
M28.5 X 3.0		1	partie 3, 6g			
			Calibre-bague			
			NO GO BS 919			
M30.75 X 3.5		1	partie 3, 6g			
			Tableau 7			
Calibres-bagues I	NO GO BS	919 pa	artie 3, 4H, cert	ificat de conf	ormité pou	r chacun
TAILLE Q	UANT. : (a)			Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)
IAILL Q		Calibro	2-hague NO GO	iabilicant		(4 × 5 – 6)

Cambres-bagues NO GO 65 919 partie 3, 4h, certificat de conformité pour chacun							
TAILLE	QUANT.: (a)		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)		
	,	Calibre-bague NO GO			,		
M20 X 1.5 4H	1	BS 919 partie 3, 4H					
		Calibre-bague NO GO					
M20.5 X 1.5 4H	1	BS 919 partie 3, 4H					
		Calibre-bague NO GO					
M20.75 X 1.5 4H	1	BS 919 partie 3, 4H					
		Calibre-bague NO GO					
M21.25 X 1.5 4H	1	BS 919 partie 3, 4H					

Tableau 8

Tarauds: ENSEMBLE (cône, bouchon et fond), classe 2B, ajustement 6H Numéro de Prix Prix par pièce du calculé unité (b) **TAILLE** fabricant **QUANT.**: (a) $(a \times b = c)$ Surtaille M5.25 X 0.8 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M5.5 X 0.8 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M5.75 X 0.8 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M6.25 X 1.0 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M6.5 X 1.0 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M6.75 X 1.0 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M8 X 1.25 3 ensembles Classe 2B, ajustement 6H M12.25 X 1.75 2 ensembles Classe 2B, ajustement 6H

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

 $\begin{array}{l} \text{File No. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ HAL \ 8\text{-}81057 \end{array}$

r	T		
M12.5 X 1.75	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12.75 X 1.75	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M21.75 X 2.5	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M24.5 X 3.0	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M24.75 X 3.0	2 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M6 X 1.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M8 X 1.25	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M10 X 1.25	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M12 X 1.75	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M13 X 1.75	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M16 X 2.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M20 X 2.5	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M22 X 2.5	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	
M24 X 3.0	3 ensembles	Classe 2B, ajustement 6H	

Tableau 9							
Tarauds : ENSEMBLE	(cône, bouch	on et fond), cla	isse 1B, aju	stement	5H		
TAILLE	QUANT.: (a)		Numéro de pièce du fabricant	Prix par unité (b)	Prix calculé (a x b = c)		
M20 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M20.25 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M20.75 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M21 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M21.25 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M21.5 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					
M21.75 X 1.5 CLASSE 1,		Classe 1B,					
AJUSTEMENT 5H	2 ensembles	ajustement 5H					

Prix total évalué pour tous les tableaux (1 à	9):
---	-----

Taxes applicables en sus.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

ANNEXE « C » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumission suivants :	naire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique
()	Carte d'achat VISA ; Carte d'achat MasterCard ; Dépôt direct (national et international) ; Échange de données informatisées (EDI) ;

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W355B-191543/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W355B-191543

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL 8-81057

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL320 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « D » DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

Le soumissionnaire doit soumettre avec leur soumission, avant la cloture des prix :
une liste complete des noms de toutes les personnes qui sont actuellement les administrateurs du soumissionnaire;
La raison sociale complete du fournisseur :
Fournisseur Address:
Fournisseur PBN:
Liste des administrateurs : Veuillez fournir une liste de noms de toutes les personnes actuellement au conseil d'administration de les administrateurs de la compagnie ci-dessus.
Conseil d'administration (nom et poste)